



## Fissure carrelage, quels recours

-----  
Par angelsully

Bonjour,

Suite à l'achat d'une maison individuelle, nous nous sommes rendu compte une fois dans les lieux que le carrelage est fissuré (fissures très fines) de part en part. Après quelques recherches il s'agirait a priori de fissures dans la chape. La maison est sous décennale et dommage ouvrage.

Le contrat de vente stipule que le vendeur n'est pas responsable des vices cachés dont il n'aurait pas connaissance.

Mes questions :

Peut-on parler dans ce cas de vice caché ou apparent car difficile a déceler lors des visites mais tout visible si vraiment on fait attention ?

Ce type de défaut est il assez grave pour être caractérisé de vice caché ?

Quel levier actionner ? Attaquer le vendeur (sachant que le vendeur est exonéré des vices cachés dont il n'aurait pas connaissance) ou la décennale / dommage ouvrage ?

Merci

-----  
Par yapasdequoi

2020?